

Démarche	: Déclaration PRIX des contrôles techniques V2
Organisme	: Bureau 6D, DIRECTION GENERALE DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION ET DE LA REPRESSION DES FRAUDES (DGCCRF)

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Cette téléprocédure permet aux professionnels de déclarer les tarifs d'un centre de contrôle technique.

Les données saisies seront publiées sur le site des données ouvertes du Ministère :
https://data.economie.gouv.fr/explore/dataset/controle_techn/ à l'exception des informations personnelles.

Selon l'article R. 323-13-1 du code de la route, ces informations doivent être disponibles et mises à jour autant que de besoin

Attention

Ne seront prises en considération que les déclarations réalisées avec un compte 'Démarches Simplifiées' dont l'identifiant correspond à l'email autorisé pour l'établissement concerné.

- Vérifiez bien en haut à droite sur ce formulaire que vous êtes bien connectés sur Démarches-Simplifiées avec l'email associé à votre centre de contrôle technique.
- Pour la déclaration d'un nouvel établissement, tous les identifiants 'Démarches Simplifiées' conviennent. En ce cas, l'email servant d'identifiant devient l'email autorisé par défaut.
- Pour les centres dont les données ont été reprises du précédent portail de saisie des prix, l'email autorisé est celui qui était déclaré comme email de contact.
- Pour modifier l'email autorisé pour un établissement, veuillez effectuer votre demande à l'aide du formulaire de contact.
- Les prix déclarés doivent correspondre aux prix pratiqués dans votre centre, à l'exception de ponctuelles offres promotionnelles.

Il n'est pas possible de rectifier directement les données d'un dossier déjà déposé. Il reste néanmoins possible de déposer un nouveau dossier, dont les données remplaceront celles du dossier précédent.

ATTENTION : DECLARATION DES PRIX POUR LES VEHICULES DE CATEGORIE L

Déclaration PRIX des contrôles techniques V2

Avez-vous bien pensé à déclarer votre NUMERO D'AGREMENT ET vos PRESTATIONS DE CONTROLE TECHNIQUE sur les véhicules de catégorie L (2 roues de 50 à 125 cc, moto à partir de 125 cc, quads, voitures sans permis) dans les informations de votre centre ? C'est impératif avant d'enregistrer vos prix.

Vous pouvez le vérifier ou le rectifier maintenant sur le formulaire "Informations sur votre centre" accessible sur le site <https://prix.conso.gouv.fr/controle-technique/AccesPro>, à défaut de quoi la déclaration des prix ne pourra être acceptée.

Quel type d'agrément avez-vous déclaré ?

Ce numéro d'agrément est celui que vous avez déclaré AU PRÉALABLE sur le formulaire "Informations sur votre centre" accessible sur le site <https://prix.conso.gouv.fr/controle-technique/AccesPro>

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Agrément pour les véhicules de type voitures particulières, 4x4, camionnette, camping-car, voitures de collection
- Agrément pour les 2, 3, 4 roues (2 roues de 50 à 125 cc, moto à partir de 125 cc, quads, voitures sans permis)

Numéro d'agrément du centre pour les véhicules de type voitures, 4x4, camionnette, camping-car

Ce numéro d'agrément est celui que vous avez déclaré AU PRÉALABLE sur le formulaire "Informations sur votre centre" accessible sur le site <https://prix.conso.gouv.fr/controle-technique/AccesPro>

Merci d'inscrire le numéro d'agrément tel qu'il figure dans la notification préfectorale. Attention à bien distinguer les caractères semblables (S et 5, I et L, O et 0...)

Numéro d'agrément du centre pour les 2, 3, 4 roues

Ce numéro d'agrément est celui que vous avez déclaré AU PRÉALABLE sur le formulaire "Informations sur votre centre" accessible sur le site <https://prix.conso.gouv.fr/controle-technique/AccesPro>

Merci d'inscrire le numéro d'agrément tel qu'il figure dans la notification préfectorale. Attention à bien distinguer les caractères semblables (S et 5, I et L, O et 0...)

DATE D'APPLICATION DES NOUVEAUX PRIX

Remarque

Les prix seront valables pour le jour même, sauf si vous indiquez une date d'application dans le futur.

La date d'application des prix ne pourra pas être supérieure à la "date de saisie + 1 an". Par exemple, si vous saisissez vos prix au 17/03/2024, vous ne pourrez saisir une date d'application qu'entre le 17/03/2024 et le 17/03/2025.

Date d'application

La date d'application ne peut être que la date du jour ou une date future. Toute demande applicable à une date antérieure à la date du jour sera considérée comme à la date du jour.

Remarques

Si vous souhaitez modifier un seul prix, ne remplissez que le tarif correspondant. Les autres tarifs resteront inchangés.

Attention à bien avoir déclaré toutes les prestations pour lesquelles vous souhaitez indiquer un tarif.

Si vous avez ajouté de nouvelles prestations, ne saisissez que les tarifs de la nouvelle ou des nouvelles prestations ajoutées.

Déclaration PRIX des contrôles techniques V2

Merci d'inscrire les prix des visites initiales ainsi que les prix minimum et maximum des contre-visites dans les champs de chaque prestation, en les séparant par le caractère "/" : par exemple "80 / 20 / 45".

Si vous renseignez le prix "0€", cela signifie que la prestation est gratuite.

VOTRE CATALOGUE DE PRIX (voitures particulières, 4x4, camionnettes, campings-cars, voitures de collection)

Voulez-vous indiquer les tarifs pour les contrôles techniques sur les voitures particulières ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Voiture particulière - essence - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Exemple : 80,5/12,5 /45

Voiture particulière - diesel - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Voiture particulière - hybride - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Voiture particulière - électrique - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Voiture particulière - gaz - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Voulez-vous indiquer les tarifs pour les contrôles techniques sur les 4x4 ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

4 X 4 - essence - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Exemple : 80,5/12,5 /45

4 X 4 - diesel - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

4 X 4 - hybride - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

4 X 4 - électrique - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

4 X 4 - gaz - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Déclaration PRIX des contrôles techniques V2

Voulez-vous indiquer les tarifs pour les contrôles techniques sur les camionnettes ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Camionnette - essence - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Exemple : 80,5/12,5 /45

Camionnette - diesel - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Camionnette - hybride - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Camionnette - électrique - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Camionnette - gaz - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Voulez-vous indiquer les tarifs pour les contrôles techniques sur les camping-cars (moins de 3,5 T) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Camping-car (moins de 3,5 tonnes) - essence - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Exemple : 80,5/12,5 /45

Camping-car (moins de 3,5 tonnes) - diesel - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Camping-car (moins de 3,5 tonnes) - hybride - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Camping-car (moins de 3,5 tonnes) - électrique - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Camping-car (moins de 3,5 tonnes) - gaz - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Voulez-vous indiquer les tarifs pour les contrôles techniques sur les voitures de collection ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Voiture de collection - essence - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Exemple : 80,5/12,5 /45

Déclaration PRIX des contrôles techniques V2

Voiture de collection - diesel - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Voiture de collection - hybride - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Voiture de collection - électrique - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Voiture de collection - gaz - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

VOTRE CATALOGUE DE PRIX (2 roues jusqu'au 50 cc, motos à partir de 125 cc, quads, voitures sans permis)

Voulez-vous indiquer les tarifs pour les contrôles techniques sur les cyclomoteurs d'une cylindrée inférieure à 50 cm³ ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Cyclomoteurs d'une cylindrée inférieure à 50 cm³ - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Exemple : 80,5/12,5 /45

Voulez-vous indiquer les tarifs pour les contrôles techniques sur les motocyclettes d'une cylindrée supérieure ou égale à 50 cm³ ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Motocyclettes d'une cylindrée supérieure ou égale à 50 cm³ - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Exemple : 80,5/12,5 /45

Voulez-vous indiquer les tarifs pour les contrôles techniques sur les tricycles à moteurs et motocyclettes avec side-car ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Tricycles à moteurs et motocyclettes avec side-car - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Exemple : 80,5/12,5 /45

Voulez-vous indiquer les tarifs pour les contrôles techniques sur les quads ?

Cochez la mention applicable

Oui

Déclaration PRIX des contrôles techniques V2

Non

Quads - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Exemple : 80,5/12,5 /45

Voulez-vous indiquer les tarifs pour les contrôles techniques sur les voiturettes « sans permis »?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Voiturettes sans permis - Prix (€ TTC) visite initiale/contre-visite (min)/contre-visite (max)

Exemple : 80,5/12,5 /45

ENGAGEMENT

Les données saisies sont exactes.

Les informations soumises sont exactes et seront, pour partie, rendues publiques sur les sites de la DGCCRF et du Ministère chargé de l'Économie.

Toute déclaration frauduleuse est passible de sanctions pénales.

Cochez la mention applicable

Oui

Non